



## L'utilisation des systèmes de gestions de contenus, blogs et wikis dans les EPN

### **Compte-rendu de la rencontre du 23 octobre 2006, à Gentilly (94).**

Monsieur André Krop (Conseiller municipal délégué aux projets locaux de développement et de diffusion des technologies de l'information et de la communication) introduit la rencontre et nous fait part des actions et de l'implication de Gentilly dans les T.I.C..

« Ville dynamique, Gentilly (<http://www.ville-gentilly.fr>) ouvre un nouveau collège et une nouvelle bibliothèque. Ville solidaire, Gentilly a développé l'Internet citoyen. En 1999, le maire m'a demandé de rassembler un collectif de citoyens pour créer un Internet citoyen. Nous avons animé un groupe de gentilliens d'origine très diverses. Dans ce projet, nous avons élaboré et proposé au maire un portail citoyen pour l'expression des habitants. Et, pour favoriser l'accès de tous à Internet, nous avons ouvert le Cyberspace qui rencontre un vif succès depuis son ouverture il y a 3 ans avec pour objectifs de se former, s'informer et partager.

On pourrait aller plus loin et développer les logiciels libres. Le portail citoyen n'a pas répondu à tous nos espoirs. Donner la parole aux gens n'est pas une action facile et l'outil n'était pas satisfaisant. Comme nous avons la volonté de poursuivre, nous allons le faire évoluer et relancer le portail citoyen. »

### **Quelques expériences**

Des animateurs nous exposent leur expérience et les questions qu'ils se posent sur l'utilisation des systèmes de gestion de contenus dans leur EPN.

---

#### **Cyberspace de Gentilly – (94)**

---

##### **Présentation de l'Espace Public Numérique par Amaury Fruchard, son responsable**

Espace 100% municipal, lieu pérenne et dédié, autonome. De nombreuses formations sont dispensées au Cyberspace. Une grande part est accordée à la vie citoyenne en multipliant les échanges connexes autour des activités multimédias. Le multimédia est un moyen et une occasion de faire partager et d'échanger.

Ce qui est important, c'est le réseau humain dans la ville et au-delà de la ville. Le cyberspace compte 1000 adhérents pour une ville de 1600 habitants. Toutes les populations sont représentées et beaucoup viennent pour leur recherche d'emploi, principalement la tranche des 25/45 ans. Le Bureau Information Jeunesse à Gentilly est un autre lieu d'accès Internet, complémentaire du Cyberspace. Ce dernier est ouvert à tous, 30 heures par semaine et est associé à la création du logiciel de gestion d'un espace multimédia « Cybermin » (<http://www.cybermin.org>), développé par un usager du cyberspace.

##### **Les initiatives autour du CMS**

A Gentilly, il existe depuis longtemps un travail autour de l'écriture. Les nouvelles technologies ont encouragé le développement de ce travail avec Jacques Leforestier du Centre Communal d'Action Social de Gentilly et a donné lieu au blog des retraités. Le blog est une pratique limitée mais qui leur parle. <http://www.ecritstournesol.gentilly.fr>

Jacques Leforestier rapporte cette approche intéressante pour les retraités car elle leur permet

de découvrir un lieu qui peut faire peur : le cyberspace et c'est un bon moyen pour faire connaissance avec l'informatique et avec les animateurs et pour susciter l'écriture. Le rendez-vous a lieu un jeudi par mois. Pour la plupart, ils n'envoient pas directement leurs textes sur les blogs, seulement deux le font mais ça commence à émerger. Le blog permet de rendre visibles les autres activités comme l'atelier-théâtre où les photos sont mises en ligne.

---

### **BIJ Point Cyb de Courbevoie - (92)**

---

Violaine Met, informatrice jeunesse expose les différents labels de la structure et insiste sur le label Europe.

#### **« C'est quoi ton Europe ? »**

Depuis mai 2005, le Bureau Information Jeunesse informe sur l'Europe et nous avons décidé de créer un wiki en collaboration avec plusieurs structures du 92. C'est l'Académie de Versailles qui héberge le wiki. <http://www.wiki-europe.eu/> L'objectif est de favoriser les liens entre tous les jeunes de cultures différentes. Créer un wiki a été une façon détournée de parler d'Europe de façon culturelle. Violaine présente le wiki, plate-forme d'expression citoyenne et d'échanges de créations artistiques autour de l'Europe, découpée en trois parties :

- Découverte : les carnets de voyage...
- Europe Live : mon Europe d'aujourd'hui, comment ma vie est au quotidien, ma journée d'étudiants...
- Rêves d'Europe : comment j'aimerais que mon Europe soit.

L'idée est de mettre en ligne tous supports numériques : audio, photo, vidéo... et pour accompagner la création de contenus et l'animation du wiki, des ateliers multimédias sont organisés trois fois par semaine. À ce sujet, des propositions d'ateliers multimédias et des supports sont mis à la disposition des animateurs qui voudraient collaborer au projet. Violaine nous montre des créations réalisées dans le cadre des ateliers de retouches d'images sur « Créer son monument européen ».

Violaine nous fait part du fonctionnement du wiki et soulève la problématique du contrôle de contenu par les municipalités. Pour alimenter le wiki, il y a deux façons de proposer des contenus :

- la personne dépose sa création et c'est le BIJ qui valide ainsi que toutes les structures qui signent la charte
- la personne dépose sa création dans une structure IJ sous contrôle de l'animateur

Le wiki est en cours de traduction dans toutes les langues européennes.

Mohamed Ben Atigues (Point Cyb de Courbevoie) ajoute que c'est un projet autour de l'Europe et qu'utiliser un wiki permet de mieux en connaître la philosophie. Mais la question qui se pose, c'est l'accès au site. Ce n'est pas aussi libre que Wikipédia parce qu'il y a un contrôle à l'entrée. Les questions qui se posent sont : est-ce que le wiki est adapté au projet ? Quel doit être le fonctionnement d'un CMS ?

#### *Liberté et modération, animation, licence de contenus.*

Question d'Alain Giffard (grand témoin) : Pouvez-vous nous donner un exemple de contrôle de contenu difficile ?

Réponse : Sur le site, pour l'instant, il n'y a eu aucun problème.

Question : Et la question des droits d'auteurs ?

Réponse : Les créations du wiki sont sous licence art libre, il y a donc la possibilité de récupérer les photos et les retravailler dans le respect des droits d'auteur et des droits patrimoniaux.

Amaury Fruchard relève que ce point est important dans l'utilisation des CMS, c'est le partage des ressources et la mise à disposition des biens au plus grand nombre.

Puis de nombreuses remarques et questions sont portées sur la problématique de la modération et les droits d'auteur : qui est l'éditeur du contenu si l'on ne maîtrise plus rien ? Quelles solutions lorsque c'est une structure municipale qui contrôle l'information ? Puis dans la nature même du wiki (outil ouvert), comment ne pas le dénaturer ?

Amaury répond qu'à Gentilly, le problème est en partie résolu puisque sur le portail, il s'agit d'un contrôle citoyen a posteriori.

Medhi Serdidi ajoute qu'il est très sensible aux questions d'édition et qu'il faut faire attention quand on est éditeur et que l'on est subventionné, car le risque est celui de perdre les subventions suite à des problèmes de contenus.

Gérard Marquié de l'INJEP (site ressources jeunesse) demande : « En quoi cet outil va vous permettre de faire évoluer vos pratiques en matière d'information ? »

Réponse de Mohamed : Si les personnes peuvent produire et se réappropriier les contenus en ligne, elles arriveront à une œuvre collective. L'idée est aussi de développer une exposition interactive en imprimant les créations pour les exposer dans les lycées. Le wiki permet aussi de nombreux liens vers d'autres informations.

Ricardo Parilla nous rapporte sa propre expérience au sein du Cyberagora à Emmaüs . Le blog (<http://cyberagora.online.fr/blog/index.php>) est coordonné par un animateur et il n'empêche absolument pas les gens de s'exprimer. Il permet même de progresser socialement.

Alain Giffard réagit par rapport au problème de liberté d'expression via des projets avec des CMS pour l'expérience évoquée d'un Espace Culture Multimédia francilien. Si vous avez un label donné par l'état comme ECM et que ce label est fondamentalement reconnu par le Ministère de la Culture et si l' élu veut un ECM alors il lui donne un espace de liberté. Sinon, ce serait contraire à l'esprit des ECM.

Laurence Véron (EPN des Olympiades), ajoute que ce qui est intéressant dans les CMS, c'est la question de l'individuel. Souvent c'est là où le problème se pose car dans les ateliers collectifs, il n'y a aucun souci pour donner la parole aux usagers.

Amaury Fruchard ajoute que lorsque l'on met en œuvre des projets et des outils comme les CMS, il faut avant se préoccuper de l'animation. Aujourd'hui, tout fonctionne bien, mais s'il n'y a personne qui anime, c'est voué à l'échec. Pour le portail citoyen, le groupe de bénévoles n'a pas réussi à dynamiser le site. Techniquement, le site fonctionne, mais pas sur les usages. Si au CCAS, cela fonctionne, c'est parce que Jacques Le forestier encadre et développe une dynamique.

Il faut s'interroger sur quels CMS pour quelles formes ? Comment faire vivre le CMS ? c'est là où est le véritable enjeu. L'enjeu d'un CMS n'est pas de devenir un blog perso, mais d'être vivant et collaboratif.

Pour Violaine Miet, le wiki, créé sous Xoops (<http://www.frxoops.org/>), permet une souplesse d'utilisation. Comme elle n'est pas informaticienne, il lui a été plus facile de créer un wiki qu'un site Internet.

---

## **Espace Public Numérique TICAsso à Chevresis-Monceau - (02)**

---

Xavier Canniot nous présente le site internet destiné à l'intercommunalité (<http://www.ticasso.fr/spip>). C'est un site créé il y a un an en association. Le site ainsi que sa newsletter permet aux maires et secrétaires de mairies des communes environnantes d'échanger, d'être tenus informés. C'est un site communautaire, développé sous SPIP.

Alors, pourquoi l'EPN a été choisi ? Au départ, il s'agit d'une initiative personnelle, car il n'existait pas de site communautaire dans notre région.

Chevresis-Monceau est une commune de 350 habitants et 600 personnes fréquentent le site. L'objectif est de fédérer les 60 communes de l'Aisne.

---

## **Espace Public Numérique d'Yvoir, Dinant, Wallonie - Belgique**

---

Damien Maillard expose le contexte d'Yvoir. Située en plein cœur de la Wallonie, c'est une ville de 10 000 habitants et lorsque la région a lancé un appel à projet pour la création d'un EPN, il y a eu une volonté politique forte d'aller de l'avant et d'aider une population dévalorisée.

Damien nous explique qu'il est informaticien et donc pas animateur à la base, mais qu'il le devient en transmettant ses connaissances.

L'EPN d'Yvoir est ouvert depuis le 17 juillet 2006.

Dans le cadre du réseau des EPN en Wallonie, un CMS a été créé pour échanger des idées entre tous les animateurs. Internet c'est surtout pour échanger des idées et les animateurs sont aux premières loges.

Avec Internet on peut partager beaucoup d'informations, mais que faire de cette information ? Comment travailler en allant plus loin que l'Internet commercial ? Pour se faire, il y a une association de quartier qui publie un journal local axé sur la vie communale : animations, activités et ces personnes sont très intéressées par les TIC. Donc on utilise les CMS. Pour l'instant, à l'EPN, il y a 100 personnes d'inscrites, et la tranche d'âge la plus forte est 35/55 ans. Il y a une demande très forte des retraités, des pré-retraités pas ceux qui sont les plus défavorisés, mais qui à un moment n'ont pas accroché avec l'informatique. Pour eux, c'était rébarbatif, mais les technologies évoluant, les gens évoluent aussi. Les demandes très fortes se portent sur le traitement de texte, l'informatique (apprentissage du clavier et de la souris). Sur les 100 personnes inscrites, 40 ont déjà eu une formation et la fréquentation par jour est d'environ 4 personnes. Il y a 16 ordinateurs à la disposition des usagers. Et 40% des usagers ont un ordinateur et Internet chez eux. Les usagers ne viennent pas pour l'accès libre, mais pour les ateliers.

Comment dépasser les initiations à l'outil ? L'idée a été de créer un blog pour informer, c'est simple et convivial. Le blog permet aussi de mieux connaître les besoins des utilisateurs qui s'expriment et mieux communiquer avec eux.

La commune souhaite faire évoluer le site et il va y avoir une nouvelle version par le biais de l'EPN.

<http://e-yvoir.blogspot.com/>

*Notoriété, dynamique, culture scientifique et technique et partenariats*

Question : comment faites-vous connaître votre site ?

Réponse : Ça se fait en même temps que l'inscription ou lorsque les personnes viennent à l'EPN. D'autres médias sont utilisés : presse, dépliants...

Question : Et au sujet de la liberté d'expression ?

Réponse : le site canalise l'information, mais cela permet aux gens de publier librement des messages sur un sujet donné.

Question : il faut trouver des sujets qui motivent les personnes, comment allez-vous faire ?

Réponse : j'attends les idées de la part des utilisateurs de l'EPN et des associations.

Question : Et la question des partenariats ?

Question : Les EPN n'ont-ils pas un rôle à jouer sur l'auto-censure ? Qui participe de la responsabilisation des utilisateurs ? Comment est fait cet accompagnement des EPN sur l'auto-censure ? D'autre part, plus on utilise les CMS, moins on fait de culture scientifique et technique, car on n'est pas amené à se poser les questions de comment cela marche. En complément, l'EPN n'a-t-il pas un rôle à tenir sur ce qu'est le HTML, la feuille de style...

Question de Laurence Véron : comment faciliter la participation des usagers, car parfois ils ne savent même pas utiliser un blog ?

Réponse : il s'agit d'amener les usagers vers le développement de CMS. C'est le rôle de l'animateur de les amener à avoir le niveau. Il faut donc souligner l'importance de la progression pédagogique.

Gérard Marquié intervient sur la pertinence de travailler en partenariat et insiste sur le dispositif des appels à projets RPIJ (Réseau Public d'Insertion des Jeunes). Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de Génération Cyb ou d'ARTESI.

Après les témoignages et les débats à chaque intervention, Alain Giffard réalise une synthèse de la rencontre.

## Paroles de l'expert : Alain Giffard

Alain Giffard est Président d' [Alphabetville \(http://www.alphabetville.org\)](http://www.alphabetville.org) et éditeur d' [un blog \(http://alaingiffard.blogs.com\)](http://alaingiffard.blogs.com).

Les Espaces Publics Numériques sont en première ligne pour maîtriser les Technologies de l'Information en technologie culturelle.

**S'INFORMER** dans la blogosphère a modifié la lecture. Les WEB – LOGS, journaux en ligne ont changé le rapport à l'écriture. Je vous renvoie à ce sujet sur Figoblog, un blog sur Internet, la bibliothéconomie et la confiture de figues (<http://www.figoblog.org/>).

A l'heure actuelle, Wikipédia pour obtenir de l'information et en créer est très controversé. Ensuite, la question du Passeport Internet et Multimédia. Est-ce que dans le PIM, il faudra mettre un module sur l'expression ?

La responsabilité des formations dans les EPN est extrêmement complexe puisqu'aux formations techniques viennent s'ajouter les formations à l'écriture, à la lecture, à l'écriture collective.

Car il faut faire la différence entre la lecture à l'écran qui est une lecture d'information et la lecture d'étude qui est une lecture plus soutenue. Pour ceux qui peuvent, ils impriment leurs résultats de recherche. Les autres confondent lectures d'information et lecture d'études, alors que c'est une question primordiale puisqu'il s'agit d'une question de fonds.

**ECHANGER** Comment se fait le passage du Weblog au « We blog » (nous bloguons) ?

Ce matin, il y a eu beaucoup de questions intéressantes, centrales abordées et ce n'est pas un mauvais signe de reparler des mêmes choses qu'il y a quelques années, cela signifie qu'on a un métier qui se structure, celui d'animateur multimédia.

1. La communauté : quelle va être cette communauté virtuelle ?
2. Liberté d'expression / modération : la photo la plus parue de l'élue dans le journal municipal OK ! Mais que pour les gens s'expriment, ah, non ! Il y a un problème entre le maire conservateur et celui qui est branché et qui a vu un intérêt dans les TIC pour sa communauté.
3. Les propriétés des données numériques : Creative Commons ... Que peut-on mettre en ligne et sous quelle licence : les plans de cadastre, les catalogues de musées en ligne...